

## ○ Introduction

Bien que l'Explorateur de fichiers de Windows soit l'une des fonctions les plus utilisées de Windows, peu d'utilisateurs exploitent tout son potentiel. En fonction des fichiers ou des dossiers sélectionnés, la nouvelle interface « Ruban » apparue dans Windows 8 affiche différents menus et outils particulièrement efficaces. Accès rapide, recherches avancées, partage de contenus, prévisualisation de fichiers ou encore suppression rapide de programmes, voici quelques fonctionnalités à utiliser sans modération.

## ○ **Le volet d'accès rapide**

Introduit dans Windows 10, le volet « Accès rapide » permet d'accéder en un clic aux fichiers et dossiers en cours d'utilisation et ceux les plus fréquemment utilisés.



Pour ouvrir ce volet, ouvrir l'Explorateur de fichiers », ou appuyez sur les touches « Windows + E » du clavier.

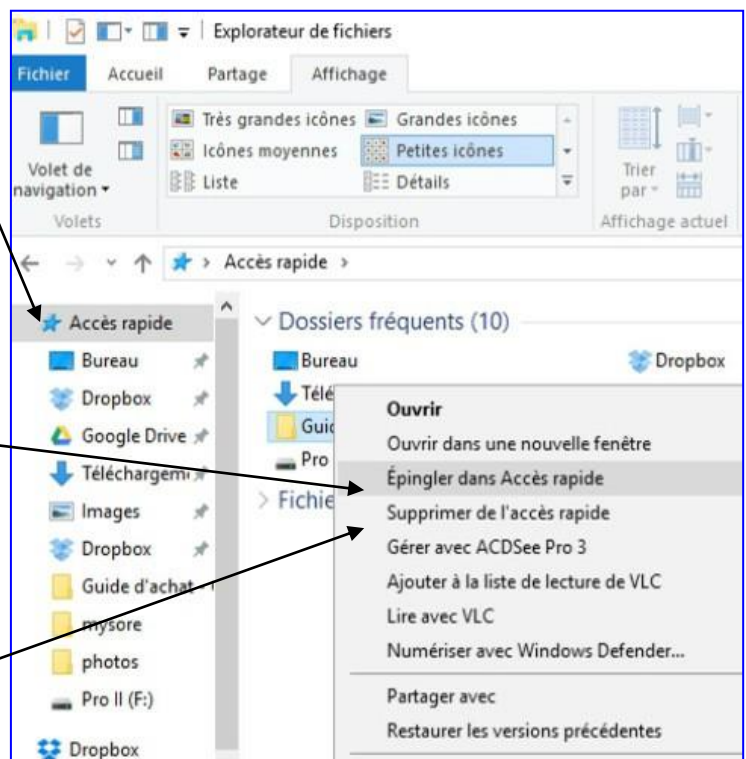
Le volet « Accès rapide » apparaît en haut du menu à gauche de la fenêtre.

Par défaut, il répertorie les fichiers et dossiers récemment ouverts et les plus consultés, mais il est possible de le personnaliser en y ajoutant ses contenus favoris.

Pour ajouter ou supprimer un fichier ou dossier de la liste :

Cliquez-droit sur le dossier voulu, et sélectionnez « **Épingler dans Accès rapide** » pour l'ajouter au menu : l'icône d'une petite épingle apparaît alors sur la droite du dossier.

Pour au contraire supprimer un dossier épinglé, il suffit de faire un clic-droit dessus et de sélectionner cette fois-ci « **supprimer de l'accès rapide** ».



## Modifier les règles de confidentialité de l'Accès rapide

Ce nouveau menu simplifie l'accès aux dossiers les plus utilisés, mais lorsque plusieurs personnes partagent un ordinateur, par exemple, elles n'ont pas forcément envie que tout le monde puisse voir quels dossiers et fichiers elles consultent.

Dans ce cas, il est possible de modifier les règles de l' « Accès rapide » :

- Clic-droit dessus, puis
- Sélectionner « Options » dans la fenêtre qui s'affiche.
- **Décocher** ensuite les deux cases de la section « Déclaration de confidentialité »
- Cliquer sur « Appliquer » pour valider,
- Enfin cliquer sur « Ok » pour refermer la fenêtre.

Seuls les dossiers épinglés apparaîtront désormais dans le volet « Accès rapide ».

